

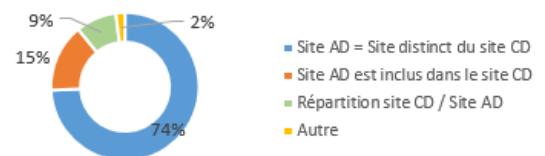
## Stratégie web et organisation

### Quel positionnement du site du service d'archives dans l'offre web de la collectivité ?

#### ❖ Un site web dédié aux services d'archives ?

En février 2015, 74% des sites web d'AD étaient indépendants des sites des conseils départementaux. Les 26% restant se répartissaient en trois catégories :

- Site AD intégralement inclus dans le site du Département
- Contenus éditoriaux hébergés par le site du Département, et ressources numérisées portées par le site AD
- Site AD indépendant du site du Département, mais inclus dans un portail plus vaste (généralement à vocation culturelle)



**Le choix d'un site dédié aux services d'archives semble à ce jour le plus pertinent. Ils disposent en effet de suffisamment de contenus éditoriaux et de ressources numérisées pour justifier un environnement technique propre, et une structuration dédiée. De plus, le développement de services et de fonctionnalités propres aux services d'archives encourage cette tendance.**

Certes, les sites de services d'archives totalement inclus dans les sites des collectivités bénéficient de toute la puissance des outils mis en œuvre pour le site institutionnel. Cependant, l'inclusion d'une structuration propre aux archives, souvent riche, au sein d'un site lui-même aussi vaste que celui de certaines collectivités (et notamment des départements), peut engendrer une expérience de navigation difficile pour l'internaute.

#### ❖ Répartition des contenus entre site du service d'archives et site institutionnel ?

Dans tous les cas, **il est recommandé que le site web de la collectivité dispose a minima d'une rubrique relative aux archives**, portant quelques informations, de type : missions des archives, informations pratiques, actualités, avant de proposer le lien du site dédié, le cas échéant.

La redondance éventuelle de ces informations entre l'environnement web de la collectivité et celui du service d'archives n'est en rien problématique. L'objectif est le suivant :

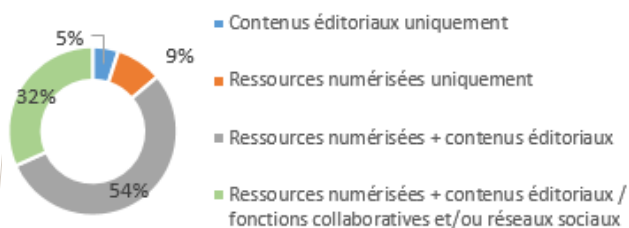
- Proposer à l'internaute qui se connecte directement sur le site du service d'archives de ne « manquer » aucune information,
- Proposer à l'internaute du site de la collectivité une introduction aux archives, et suffisamment d'informations pour lui donner envie de poursuivre sa navigation sur le site dédié.

La rubrique « Archives » du site institutionnel doit être aisément accessible.

## Rubriques et structuration des sites web de services d'archives

### ❖ Un site web : des ressources, mais aussi des contenus éditoriaux !

L'objectif premier du site sera naturellement de **mettre en ligne des ressources archivistiques (images et inventaires)**. Sans ces dernières, le site ne serait qu'une page d'informations. En revanche, ne mettre à disposition des internautes que des ressources, sans aucun contenu éditorial, ne permettra pas la captation d'un public autre que déjà connaisseur et confirmé.



**La définition des publics ciblés est un préalable à la mise en œuvre du site : les contenus éditoriaux doivent faciliter et encourager l'accès aux ressources, et offrir plusieurs niveaux de compréhension au public.**

Sur ce socle (contenus éditoriaux + ressources archivistiques), des fonctionnalités et des services (collaboratif, réseaux sociaux, etc.) pourront être mis en œuvre (comme c'est déjà le cas dans 1/3 des sites d'AD, début 2015).



**Le rôle attendu du site dans la relation entre les services d'archives et leurs publics doit être défini préalablement à sa mise en œuvre :** le site web peut en effet permettre à l'internaute :

- d'initier un travail, une recherche à distance, préalablement à sa visite,
- de travailler en relative autonomie (ce qui permet de diminuer le taux de sollicitation des agents, sur des problématiques ne requérant pas une expertise archivistique notable),
- de s'impliquer dans l'activité des archives, de contribuer à la valorisation des ressources, de rejoindre un réseau, une communauté.

### ❖ Les rubriques les plus fréquentes

Au-delà des ressources disponibles, **6 rubriques éditoriales structurent aujourd'hui la grande majorité des sites d'AD :**

	Nombre de sites	% par rubrique
Fonctionnement des archives (infos pratiques) :	98	97%
Missions des archives :	88	87%
Actualités des archives (hors infos pratiques) :	88	87%
Relation services versants :	67	66%
Service éducatif / pédagogique :	91	90%
Verser ou confier vos archives :	59	58%

Ces rubriques **semblent représenter le socle éditorial minimum attendu pour permettre aux internautes (non-initiés) de comprendre l'environnement et le métier des archives et sont donc nécessaires** (sans être suffisantes !) **à la captation d'une audience large.**

Elles sont de surcroît relativement aisées et peu coûteuses à mettre en œuvre : quelques paragraphes (si possible illustrés de quelques images, ce dont ne manquent pas les services d'archives) suffiront.

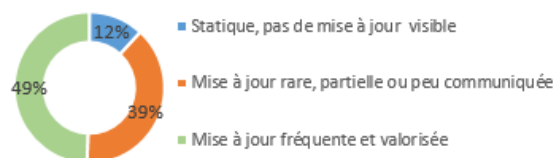
**Le niveau de complexité de cette démarche est très faible en rapport de la plus-value attendue : certains sites ne disposant pas de ces rubriques sont aujourd'hui très peu attractifs pour un public non initié, alors même que ce public est recherché...**

### **Datez et renouvelez vos actualités !**



Si les actualités sont importantes pour tenir informés les internautes et illustrer le caractère vivant des archives, leur actualisation est elle-même indispensable : pensez à les dater et à les renouveler ! Des actualités obsolètes (ou non datées) ont un impact négatif.

Niveau d'actualisation estimé des sites d'AD



## Organisation et compétences

Voici quelques grandes natures d'activités relatives à la vie d'un site internet de service d'archives :

- Administration du site, publication des contenus éditoriaux, actualisation générale du site
- Gestion et publication des ressources (fonds numérisés et inventaires)
- Interactions et réponses aux internautes
- Activités liées aux fonctionnalités collaboratives, contributives (modération, validation, etc.)
- Activités liées aux réseaux sociaux

Ces activités peuvent être centralisées, ou diffusées et réparties dans l'organisation. Plusieurs organisations sont possibles. **Cependant, derrière les sites les plus pertinents et les plus innovants, se cachent souvent des responsabilités réparties dans les services, et une implication réelle des collaborateurs, de tous les métiers des archives.**

Si elle n'existe pas avant la refonte, la fonction de webmaster devra être attribuée (et son rattachement défini, de préférence au sein du service d'archives). De même, la compétence « web » ou « numérique » au sein du service (ou via la DSI) devra être renforcée.

Notons qu'une double compétence « métier archives / web, numérique » semble particulièrement appréciée par les DAD ayant mis en œuvre une refonte de leur site web.

*NB : Cette double compétence, qui facilite les interactions avec la DSI, les prestataires, les éditeurs, et renforce la crédibilité et l'autonomie des services, semble être détenue par les titulaires de certains Masters archivistes (notamment dispensés par l'ENSSIB, Masters d'Angers, de Saint Quentin ou de l'Ecole des Chartes).*

### **Impliquez les équipes !**



Ne faites pas reposer l'intégralité des responsabilités du site web sur les épaules d'un seul collaborateur. S'il est important qu'une personne dispose d'une vue d'ensemble du site, et de ses fonctionnalités, la diffusion des responsabilités au sein des équipes est de nature à faciliter l'appropriation du projet, et l'implication des personnels (à tous les niveaux de l'organisation).

## Outils

Le site web (qui relèvera parfois plus du portail tant il agrègera d'éléments) combinera **des données et/ou des interfaces d'outils métiers de votre SIA**, intégrées dans un **environnement web** porté par une solution de CMS (*Content Management System, ou Système de Gestion de Contenu : outil de conception et de mise à jour des sites web*), qui permettra notamment la publication des contenus éditoriaux.

Le marché des outils métiers est mûr et diversifié, et progresse constamment. Le marché des CMS est lui aussi à maturité, et de nombreuses solutions de qualité sont disponibles.



La problématique de la refonte d'un site d'archives ne consiste donc plus à choisir un outil dans une offre limitée, et à élaborer une stratégie basée sur les fonctionnalités disponibles, mais bien à **élaborer une stratégie, définir des objectifs, formaliser des ambitions, puis à choisir l'outil ou l'ensemble des outils devant permettre la mise en œuvre de cette stratégie.**

### **Confiez la réalisation de votre site à un connaisseur des archives...**



Parmi les sites d'AD les plus pertinents en 2015, une tendance est observée : le recours, lors de la refonte, à des éditeurs ou des prestataires spécialisés dans le web, mais disposant par ailleurs **d'une solide expertise métier sur les archives** : cette collaboration doit garantir **une bonne compréhension des enjeux, la connaissance des problématiques spécifiques aux sites d'AD, d'AM ou de SCN, et la possibilité de développer des fonctionnalités pertinentes.**

*Vous trouverez plus d'informations sur les outils dans la fiche « ressources archivistiques ».*

## L'activité Web des services d'archives, une fonction transversale !

Le site web n'apparaît donc plus comme l'activité verticalisée, cloisonnée et coupée du « métier des archives » qu'elle fut parfois. Pour bon nombre de services d'archives, **Internet en 2015 est une stratégie, un projet de service incontournable**, au regard notamment de la baisse de fréquentation des salles de lecture, et **de l'évolution des pratiques des publics.**

**Un site internet est aujourd'hui pour les services d'archives l'opportunité de valoriser des ressources, une expertise, et de proposer du service à ses publics, sans restriction horaire, et bien au-delà des frontières, nationales, départementales ou municipales.**



Le positionnement web des services d'archives, et leur stratégie dans ce sens deviennent cruciaux. **Dans cette optique, toutes les missions réalisées** (collecte, numérisation, valorisation, rédaction, travail sur les inventaires, etc.) **peuvent être envisagées sous le spectre final du site** ; celui-ci peut ainsi refléter le métier dans sa richesse et sa diversité, et permet de fédérer et d'impliquer les collaborateurs autour d'un projet de service auquel chacun contribue, selon ses compétences.

### **Inventez de nouveaux services ou de nouveaux usages...**



Le recours à Internet dans la relation entre les services d'archives et leurs publics permet également des initiatives pertinentes en termes de valorisation : certains sites d'AD hébergent par exemple les images numériques d'archives qu'elles ne conservent pas matériellement...